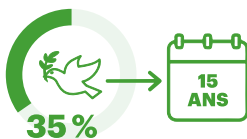
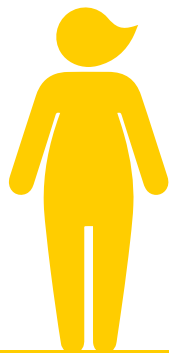


# LE LEADERSHIP DES FEMMES



Les accords de paix ont 35 % plus de chances de durer au moins 15 ans si **DES LEADERS FÉMININS** font partie de leur processus d'élaboration et de mise en application.



L'inégalité des revenus est plus faible dans les pays qui comptent **PLUS DE FEMMES OCCUPANT UN POSTE DÉCISIONNAIRE** au sein de leur instance législative.

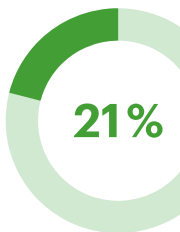


Les pays qui comptent **PLUS DE FEMMES QUE D'HOMMES MINISTRES** affichent une plus grande confiance envers leur gouvernement.

20-30 %




Accroître l'accès aux ressources et **LE LEADERSHIP DES FEMMES EN AGRICULTURE** pourrait augmenter le rendement agricole de 20 à 30 %.



Les entreprises dans lesquelles les femmes occupent davantage de postes de direction sont plus rentables. Les entreprises qui font partie du premier quartile en **MATIÈRE DE DIVERSITÉ** de genre dans les équipes executives sont 21% plus susceptibles de dépasser la moyenne nationale.

Lorsque davantage de femmes occupent **LES POSTES DE MINISTERE**, on observe une tendance à l'augmentation des dépenses en matière de services de santé.



**LA PRISE DE DÉCISIONS DES FEMMES EN CE QUI A TRAIT À LA TERRE** et au revenu de leur foyer facilite l'accès de leur famille à l'éducation et aux soins de santé.

## APPELS À L'ACTION

LES GOUVERNEMENTS, LE SECTEUR PRIVÉ ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DEVRAIENT S'ENGAGER À PRENDRE LES MESURES SUIVANTES AFIN DE CRÉER UN ENVIRONNEMENT QUI SOUTIENT ET PERMET LE LEADERSHIP DES FEMMES.

- 1. S'engager à établir un équilibre entre les sexes dans les postes de direction.** Mettre en place des politiques et des pratiques qui facilitent le leadership des femmes, notamment l'équité salariale, une budgétisation axée sur l'égalité entre les sexes et des quotas transitoires. Lier la rémunération et les possibilités d'avancement aux progrès des engagements en matière d'équilibre entre les sexes. Étayer les politiques par la collecte et l'analyse de données ventilées selon le genre.
- 2. Garantir un environnement sécuritaire et ouvert pour permettre la participation et le leadership des femmes.** Mettre en œuvre des politiques et des lois contre la violence fondée sur le sexe et le harcèlement sexuel, et veiller à ce que la justice soit accessible à toutes.
- 3. Investir dans des systèmes et des programmes qui favorisent et cultivent la diversité en matière de leadership.** Mettre au point et maintenir en place des formations, des mentorats ainsi que des réseaux qui inspireront et encourageront les femmes à occuper des postes de leadership. Fournir des systèmes permanents destinés à promouvoir le perfectionnement personnel et professionnel des femmes.
- 4. Défendre la capacité d'agir des femmes.** Garantir le droit des femmes à l'autonomie corporelle et à la prise de décisions en ce qui concerne leur propre vie, comme la poursuite des études et le recours à la planification familiale.
- 5. Soutenir les organisations et mouvements de femmes.** Fournir aux organisations de femmes l'espace et la possibilité de se réunir et de s'organiser sans crainte de persécution ou de représailles. Affecter des ressources à la création de mouvements, à la recherche et au développement de compétences en leadership.
- 6. Changer le discours sur le leadership des femmes et défier les facteurs socioculturels de l'inégalité entre les sexes.** Représenter et situer les femmes comme des leaders et des modèles efficaces dans le marketing, les campagnes politiques et d'autres initiatives publiques. Faire participer les jeunes et les hommes aux efforts déployés pour changer les normes sexistes néfastes à tous les niveaux.

